

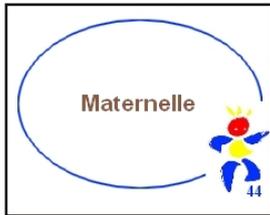


# (Syndicalisme) unitaire 44



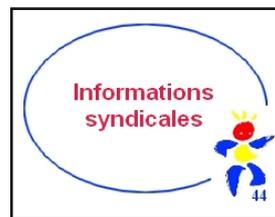
Section de la Loire-Atlantique

N°214 - septembre 2015



NOVEMBRE 2015 :  
Stage maternelle

page 6

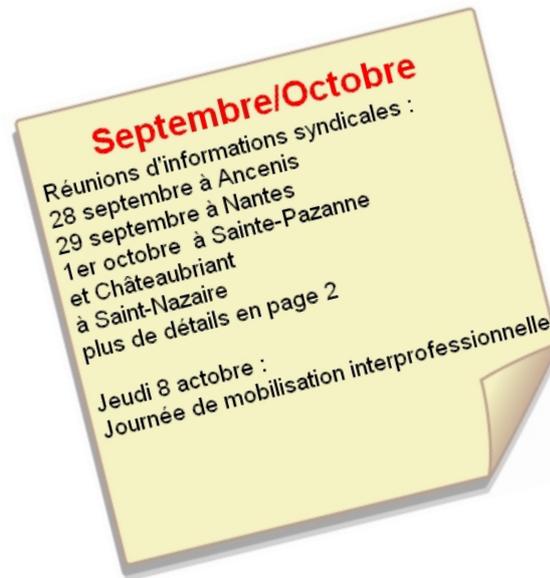


Réunions d'Informations  
Syndicales

page 2

## Et aussi...

- Rentrée : en tirer le bilan pages 3 à 5
- Mobilisation interprofessionnelle page 7
- Bulletin d'adhésion page 8



site SNUipp 44  
sur  
smartphone

## L'éditorial par Céline Sierra

### Mobilisons-nous collectivement pour notre métier, nos carrières.

Après cette rentrée catastrophique pour les personnels et les écoles, **il est impératif que la profession se réunisse le plus vite possible pour débattre et construire ensemble notre projet pour l'École, pour la réussite des élèves et pour l'amélioration des conditions de travail de tous les personnels de l'Éducation nationale.**

Nous regrouper pour partager, parce qu'il est important de voir que l'on n'est pas isolé-e. Partager notre quotidien professionnel et échanger nos expériences permet dans un premier temps de redonner sens à notre métier.

Parce qu'à plusieurs nous sommes plus forts, c'est la possibilité de construire ensemble un rapport de force, les modalités des mobilisations et de s'y engager pleinement.

**Au SNUipp-FSU 44, nous portons les revendications de toute la profession, nous construisons les mobilisations avec elle dans une approche intersyndicale.**

**Nous défendons un service public d'Éducation de qualité. Cela passe par l'écoute des personnels et des organisations syndicales représentatives. Cela**

**passé aussi par la prise en compte des revendications élaborées collectivement.** La première est de revenir à une réelle deuxième phase de mouvement comme l'ont demandé les centaines de collègues signataires de la pétition intersyndicale.

### C'est pourquoi la section syndicale vous propose plusieurs rendez-vous :

- de **participer aux Réunions d'Informations syndicales** qui auront lieu dans le département (voir en page 2) et qui peuvent être déduites des heures de formation ;

- d'**être en grève massivement le 8 octobre 2015** : pour l'amélioration de nos conditions de travail et pour les salaires, avec comme revendication première le dégel du point d'indice (gelé pour rappel depuis 2010 et qui nous a déjà engendré plus de 6 % de perte de salaire) ;

- de **s'inscrire au stage « maternelle » qui aura lieu au mois de novembre.**

# Initiatives du SNUipp

Informations  
syndicales



## Réunions d'informations syndicales, y participer : un droit !

Le SNUipp-FSU 44 vous propose au cours du mois de septembre et d'octobre une série de réunions d'informations syndicales maillant le département :

**les réunions sont ouvertes à tous, syndiqué-es ou non.**

**Le SNUipp-FSU revendique une véritable transformation de l'École.**

Cela nécessite de passer par le temps de la réflexion et par le débat. Des réunions d'informations syndicales vous sont proposées organisées tout au long de cette année scolaire pour que nous prenions le temps de continuer à échanger et à réfléchir sur les évolutions de la profession, les conditions d'accueil des élèves et les conditions de travail des enseignants.

**Pour participer :**

Les enseignant-es du premier degré, syndiqué-es ou non, **ont droit de 6 heures à 12 heures par an d'informations syndicales.**

Dans le cadre des directives ministérielles de 2008, ces heures sont à déduire du temps de concertation ou du temps d'animation pédagogique. Par conséquent, chacun-e a la possibilité de se rendre à une réunion d'informations syndicales **à la place d'une animation pédagogique soit le même jour, soit par anticipation, soit par récupération.**

Il faut **prévenir son Inspecteur de l'Éducation Nationale avant ou après la réunion** que vous participerez ou avez participé à une réunion d'informations syndicales et que **vous déduirez ces heures du temps de concertation ou d'animation pédagogique.**

**Modèle de courrier pour l'IA  
à transmettre à l'EN**

Nom : .....  
Prénom : .....  
École .....

à M. l'Inspecteur d'Académie  
sous couvert de M. (Mme) l'Inspecteur  
(l'Inspectrice)  
de l'Éducation Nationale de la  
circonscription de

Objet : Participation à une réunion  
d'information syndicale

J'ai l'honneur de vous informer que je  
participerai, en accord avec la circulaire  
2012-224 du 16 février 2012 modifiant le  
décret 82/447 du 28/05/1982, à la réunion  
d'information syndicale organisée par le  
SNUipp-FSU 44, le .....  
de ..... h ..... à ..... h .... qui se tiendra à  
.....

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur,  
l'expression de mes sentiments les plus  
respectueux.

Signature

### ORDRE DU JOUR :

- bilan de rentrée,
- mouvement des personnels,
- carte scolaire,
- grève du 8 octobre,
- évaluations CE2,
- ...

**29 septembre**

Réunion d'informations syndicales  
à Saint-Nazaire  
à 17h00  
à la Maison du Peuple

**29 septembre**

Réunion d'informations syndicales  
à Nantes  
à 17h00  
à la Maison des syndicats

**1er octobre**

Réunions d'informations syndicales  
à 17h00

à Sainte-Pazanne  
à l'école Maurice Pigeon

à Châteaubriant  
à l'école maternelle René-Guy Cadou

**28 septembre**

Réunion d'informations syndicales  
à Ancenis  
à 17h00  
à l'école  
élém Mme de Sévigné

POUR MON MÉTIER | POUR MOI  
**POUR L'ÉCOLE**



**SNUipp-FSU de Loire-Atlantique**

8 place de la Gare de l'État  
Case postale n°8  
44276 NANTES CEDEX 2  
02.40.35.96.63  
snu44@snuipp.fr  
<http://44.snuipp.fr>



**Le SNUipp-FSU  
vous ouvre la voix**



## Une rentrée catastrophique : PAROLES DE COLLEGUES.

Témoignages anonymés recueillis par Céline Sierra et Rachel Jacquier

### Une jeune enseignante

#### Peux-tu me raconter ta rentrée?

Cette année, la rentrée a été particulièrement difficile et mouvementée.

#### Où étais-tu le jour de la pré-rentrée et celui de la rentrée?

Le jour de la pré-rentrée, je suis allée dans les deux écoles où je devais aller d'après mon affectation du 9 juillet, une le matin et une l'après-midi.

N'étant pas encore informée de la nature exact de mes compléments de service (quart temps ou mi-temps) je n'ai pas pu travailler ni préparer la rentrée dans aucune des deux écoles car je ne savais pas quelles classes je compléterai.

Je n'ai été informée que le soir à 17h que je ferai la totalité de mon temps de service dans la première école. Il était donc convenu le lundi soir que je ferai la rentrée là-bas.

Pourtant, vers 21h, j'ai appris de façon officieuse que finalement, une PES devait faire le mi-temps à ma place.

Le mardi de la rentrée, j'étais donc sans poste à 9h, je suis tout de même allée dans ma première école, qui était aussi mon école de rattachement pour attendre plus de précision de la part de l'inspection académique.

Le même jour à 11h, j'ai appris par la PES qu'elle n'avait plus la classe et que je devais prendre la suite. Tout ça sans aucun appel ou mail de la part de l'inspection qui ne m'a jamais tenue informée personnellement.

Au final, je n'ai jamais eu aucune confirmation de la part de l'inspection de mon affectation actuelle. Je ne sais pas si je peux encore être envoyée ailleurs 2 semaines après la rentrée...

#### Qu'as-tu ressenti en attendant ton affectation?

Le plus dur était de n'avoir aucun interlocuteur. Personne à l'inspection académique n'a jamais pris la peine de me téléphoner ou de m'envoyer un mail pour me tenir informée de la situation. J'ai appris tous ces changements par le biais d'autres personnes (collègues ou directeurs). J'ai réellement eu l'impression d'être un pion que l'on pouvait placer ou déplacer à la dernière minute.

#### Est-ce que cela a affecté ta vie personnelle?

Cette rentrée fut source d'angoisse et de stress: angoisse de ne pas savoir où aller la veille de la rentrée et stress de devoir préparer la classe au dernier moment.

De plus, cette longue attente et ces incertitudes ne me permettaient pas d'organiser ma vie personnelle et familiale (je suis maman d'un petit garçon qui fait sa première rentrée à l'école). Sans parler des multiples nuits blanches, cette rentrée fut la plus éprouvante et la plus fatigante.

**Et malgré tout,  
les enseignants restent motivés !**

### Une enseignante à temps partiel

#### Peux-tu me raconter ta rentrée?

Ma rentrée s'est bien passée, mais je savais pas si j'allais être complétée ni quand ...

#### Où étais-tu le jour de la pré-rentrée et celui de la rentrée?

J'ai donc du préparer une semaine entière, alors que normalement je ne bosse pas une journée.

#### Qu'as-tu ressenti en attendant ton affectation?

Mes collègues ont du gérer l'absence de complément le lundi. En effet, je n'ai été remplacée qu'à partir de 10h alors que l'IA savait très bien depuis très longtemps que je ne travaillerai pas une journée, et que personne n'était sur mon complément (malgré mes mails et les votres...).

### Un T1 directeur

#### Peux-tu me raconter ta rentrée?

Dans un premier temps nous n'avions pas de directeur. Fin août j'ai donc décidé de prendre en charge la direction, aidé par l'ancien directeur qui acceptait de m'aider malgré sa nouvelle affectation.

La rentrée s'est faite dans le stress pour l'ensemble de l'équipe car le jour de la pré-rentrée il manquait toujours un enseignant suite à l'ouverture de classe qui datait d'avril.

Une collègue a finalement été nommée le lundi soir pour une rentrée le mardi matin, elle vient de Nantes elle est titulaire première année et fait donc la route tous les jours. Pour la direction, je contacte d'autres directeurs quand j'ai besoin d'aide, avec l'équipe on cherche, on se débrouille et cela se passe bien car nous sommes motivés.

Avec les familles, elles étaient un peu inquiètes de savoir que nous n'étions que des jeunes enseignants mais les relations sont bonnes.

### Une T1 affectée le 4 septembre

#### Comment se sent-on lorsqu'on attend le coup de téléphone de l'administration ?

Pendant 2 semaines, j'étais toute la journée avec le téléphone à la main ou connectée à Facebook pour avoir des informations. J'étais stressée de me dire que je pouvais être appelée et que je n'aurai rien de prêt ! Finalement, j'ai été affectée le vendredi 4 septembre comme remplaçante sur le pôle 2. A 18h, le vendredi soir, l'administration (pas le pôle) m'a téléphoné : « Lundi, il faut que vous soyez dans telle école car nous n'arrivons pas à joindre la collègue nommée sur ce poste. Je ne connais pas le niveau de classe. » J'ai donc, pendant le week-end, préparé une journée pour du cycle 2 et une journée pour du cycle 3. Le lundi, j'étais dans cette classe quand la collègue est arrivée, à 10h30. J'ai quitté l'école. Pendant toute cette attente, l'administration envoyait des informations aux T1, mais je ne les recevais pas car ils avaient oublié de mettre un chiffre à mon adresse professionnelle ! **Heureusement que le SNUipp-FSU44 était là pour m'informer, m'aider...**



# Actualité départementale



## Conseil départemental de formation continue : après les déclarations... on verra les actes

par Eric Bainvel

Le 10 juillet dernier se tenait le Conseil Départemental de Formation Continue (CDFC) reporté suite à un boycott à l'initiative du SNUipp des 4 syndicats siégeant en raison du non envoi des documents de travail en amont du CDFC. Depuis plusieurs années le SNUipp-FSU dénonce la volonté de l'Education Nationale de supprimer la formation continue en réduisant les moyens alloués en raison des politiques libérales et inégalitaire de destruction sociale. Nous attendions beaucoup de ce CDFC suite aux déclarations de l'Inspecteur Académique. Il avait en effet reconnu notre analyse en qualifiant la formation continue d'exsangue et sa volonté de la relancer dans notre département. L'organisation d'un CDFC en mars, une de nos demande depuis des années, afin d'anticiper les besoins de formation, était un signe favorable.

Bien sur ce plan de formation comparé aux précédents est plus fourni. Mais partant de rien cela n'est pas difficile. Ainsi de 0 journée stage école on passe à 283 journées. De même nous notons une **augmentation du nombre de journées proposées dans le cadre des stages à candidatures individuelles ainsi que le retour de stages de plusieurs jours**. Mais on est encore loin de stages filés de plusieurs semaines. Ceux-ci sont pourtant ce que beaucoup d'entre nous attendent car ils sont les seuls qui donnent le temps pour acquérir une réflexivité sur notre pratique tout en réactualisant nos connaissances sur les apprentissages des élèves.

Par contre cette année encore la formation initiale différée aux premières années d'exercice confisque une grande partie des journées stagiaires pour les titulaires. De même **les liaisons école/collège, accaparent toujours plus de journées du plan de formation puisqu'elles doublent en nombre**. Nous ne pouvons reconnaître ces temps de concertation, indispensables à la cohérence des démarches éducatives sur un secteur, comme de la formation. **Ils ne doivent pas amputer le droit à la formation des enseignant-e-s. Quant à la FAD nous considérons que c'est une banque d'outils qui n'a rien à voir avec un plan de formation**. Par contre il serait intéressant que les enseignants puissent y participer afin de l'enrichir.

Pour autant il semble qu'il y ait une volonté de remettre en place une formation continue.

Mais la marge de manœuvre du DASEN est limitée aux moyens qu'on lui donnera. Or ce ne sont pas les 25 milliards d'économie prévus par le gouvernement en 2016 qui lui permettront de remettre en place une formation continue ambitieuse. À moins de poursuivre dans la suppression de temps partiels sur autorisation afin de recréer une brigade de formation continue. C'est la raison qu'il a donnée pour supprimer 60 temps partiel sur autorisation.

**Le droit à la formation est d'une année scolaire sur la totalité d'une carrière.** Face aux mutations, les enseignant-e-s doivent s'adapter en permanence et expriment un besoin fort de formation. Mais **cette offre parcellisée, dominée par les exigences institutionnelles reflète avant tout un besoin de piloter des réformes imposées à la profession et délaisse les préoccupations de l'exercice de notre métier.** Les propositions de stages doivent émaner de la base. Toutes les recherches montrent que les formations informatives, modélisantes n'apportent pas grand chose. **Les seules actions de formation continue efficaces sont des formations-action, réflexives, définies à partir des besoins, de la demande et pas à partir d'offres pré-établies.** Pour le SNUipp-FSU la formation continue doit permettre :

- de développer des compétences de réflexivité
- de réactualiser ses connaissances
- d'acquérir de nouvelles compétences techniques (LVE...)
- de s'enrichir des regards d'autres professionnels dans le cadre de formations conjointes en favorisant les échanges entre pairs, en allant voir travailler d'autres enseignants et enseignantes, en associant enseignants et enseignantes et chercheurs et chercheuses.

Elle doit s'inscrire dans une continuité avec la formation initiale par des stages de formation et des modalités renouvelées d'accompagnement formatif. **La transformation de l'École repose entre autre sur la formation continue. C'est la ligne adoptée par tous les pays qui ont réformé avec succès leur système éducatif.**

**Quoiqu'il en soit si la Formation Continue comme l'ensemble de la société en général est dans cet état c'est avant tout en raison de notre manque de mobilisation. Il ne tient qu'à nous de redevenir citoyens et citoyennes afin d'affirmer un autre choix de société que celui qui actuellement nous amène dans le mur.**

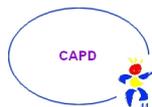
### Urgence : appel à dons pour les réfugiés

Solidarité Laïque, ONG de développement dont le SNUipp-FSU est membre, lance une campagne nationale d'appel à dons afin d'apporter une aide immédiate et concrète aux familles réfugiées.

Il s'agit notamment d'apporter dans l'urgence, et au plus grand nombre, une aide concrète à la scolarisation des enfants et des jeunes, de fournir équipements et fournitures scolaires, de proposer cours d'alphabétisation et activités culturelles et sportives.

<http://www.solidarite-laique.org/URGENCE-appel-a-dons-pour-les.html>

# Actualité départementale



CAPD du 3 septembre :

Les réponses de l'IA inacceptables en l'état !

La CAPD du 3 septembre a duré presque 4 heures. Rien d'étonnant après le cafouillage général depuis l'annulation des résultats de la CAPD de juin dernier.

La suppression de la seconde saisie de vœux est la raison principale de cette cacophonie. Le manque de personnel administratif du aux suppressions de postes depuis 2006 n'a fait qu'amplifier le dysfonctionnement.

Résultat : ce qui devait faciliter, d'après l'IA, le mouvement n'a fait que le compliquer.

- Une CAPD annulée en juin. Du jamais vu.
- Un Groupe de Travail (G.T) le 9 juillet pour la remplacer avec finalement **400 PE encore à nommer fin août.**
- Un G.T le 28 août et **plus d'une centaine de PE encore en attente de leur affectation le jour de la rentrée.**
- Et finalement la CAPD du 3 septembre et **des collègues toujours en attente d'un poste plusieurs jours après.**

Il est vrai qu'après le démantèlement du mouvement des personnels enseignants par l'Inspecteur Académique, les personnels des services administratifs ont tenté de palier aux multiples dysfonctionnements en travaillant d'arrache-pied. Nous tenons à saluer leur travail. Malgré cela des collègues n'apparaissent toujours dans aucune liste.

**C'est donc le SNUipp-FSU et les autres syndicats qui ont donné tous les noms que l'IA avait « égarés » permettant ainsi à ces collègues d'être nommés.**

Mais cela ne fera que renforcer le grand nombre de **T1 déjà nommé sur la circonscription de Châteaubriant** : ils sont déjà **58, dont 4 en charge de direction.** Nous avons dénoncé les mauvaises conditions faites aux T1 pour leur « premier » poste alors qu'ils bénéficiaient jusqu'à présent de postes protégés.

Si l'Inspecteur d'Académie a assumé les dysfonctionnements en déclarant qu'il est « *le seul responsable des problèmes* » et qu'il « *porte l'entière responsabilité* » et affirme « *prendre en compte une partie des remarques des déclarations syndicales* », il ne veut toujours pas revenir sur la 2<sup>ème</sup> phase de saisie des vœux.

**Pour lui il est responsable de ne pas avoir mesuré l'étendu du problème mais pas question de revenir sur les mesures prises.**

Bien sur l'IA peut nous répondre qu'elles sont inéluctables puisque imposées par les textes de 2008. Mais si les textes de 2008 indiquent :

« *Aucune saisie de vœux ne devrait être organisée en vue de la phase d'ajustement dès lors que les enseignants auront en phase principale, formulé des vœux géographiques indicatifs.* »

Ils disent aussi :

« *Les affectations des personnels prononcées dans le cadre de cette mobilité doivent garantir, au bénéfice des élèves et de leur famille, l'efficacité, la continuité et l'égalité d'accès au service public de l'Éducation nationale. Elles favorisent la bonne marche des écoles et établissements scolaires en satisfaisant leurs besoins en personnels qualifiés.* »

« *Les principes communs d'élaboration des règles du mouvement visent l'atteinte d'un objectif de transparence grâce à un conseil et une communication personnalisés auprès des enseignants.* »

**Ces deux derniers points n'étant pas actuellement satisfaits, nous lui demandons une nouvelle fois :**

- de programmer une CAPD très rapidement afin que les règles du mouvement puissent être retravaillées.
- de revenir à une seconde phase de saisie des vœux.

**Il est indispensable que les règles soient claires dès le début des opérations pour assurer sérieusement notre mission de service public d'Éducation.**

**Dans l'intérêt des personnels administratifs qui n'ont pas à subir en plus du manque de personnel, une charge de travail démesuré en raison des choix politiques de l'IA appliquant les politiques libérales et inégalitaire de destruction sociale et de remise en cause du paritarisme. Et dans l'intérêt des enseignant-e-s et de leurs élèves.**

**Face à cela seule une mobilisation importante de la profession est à même de pouvoir le faire revenir sur cette décision comme sur d'autres. C'est le sens de nos nombreuses propositions de rencontres afin que nous puissions à nouveau nous mobiliser collectivement de manière offensive et nous donner les moyens tous et toutes ensemble d'imposer un service public d'Éducation de qualité.**



# Actualité nationale



## Mobilité des personnels : à l'initiative du SNUipp-FSU, l'intersyndicale nationale interpelle la ministre.

L'intersyndicale SNUipp-FSU SE-UNSA et SNUDI-FO a de nouveau écrit, le 10 septembre 2015, à N Vallaud-Belkacem pour demander que le dossier sur la mobilité des personnels soit rouvert.

Le décret de 2008 limite le droit des enseignant-es à muter : une seule phase de vœu, vœux géographiques entraînant des affectations à TD non choisies, hausse conséquente des postes à profil, remise en cause du paritarisme.

Ce courrier fait suite à une réunion au ministère le 7 juillet 2015, réunion dont nous attendons encore les conclusions et les suites.

L'intersyndicale demande à la ministre une réunion dans les prochains jours pour anticiper au mieux la

parution de la prochaine note mobilité et pour obtenir enfin des réponses aux questions posées le 7 juillet. Le travail intersyndical a commencé le 18 mai par une demande d'ouverture de discussions sur la note de service mobilité.



<http://questionnaires.snuipp.fr/mouvement>



## L'ISAE à 1 200 € pour tous, c'est maintenant : en deux clics sur le site du SNUipp-FSU !

**Le SNUipp-FSU lance une démarche unitaire pour s'adresser au Président de la République et vous propose d'écrire à la ministre.**



Depuis 2010, le SNUipp-FSU a mené une campagne d'opinion pour faire la vérité sur le déclassement salarial des enseignants du primaire. Tous ensemble, nous avons agi pour la création de l'ISAE. Toujours bloqué à 400 euros par an, son montant reste très insuffisant et encore loin de l'ISOE du second degré à 1 200 euros.

Pourtant, depuis des mois, la ministre de l'Education nationale promet l'ouverture de discussions sur la revalorisation de l'ISAE. Mais, rien n'est encore acté. Porter l'ISAE à 1 200 euros est pourtant une première mesure de reconnaissance et d'égalité. C'est aujourd'hui une urgence.

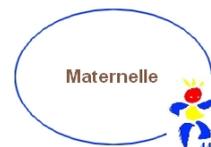
C'est dans l'unité que nous gagnerons. C'est pour cette raison, que le SNUipp-FSU a décidé de solliciter les autres syndicats pour une adresse solennelle au Président de la République qui vient d'annoncer " un effort de revalorisation de la fonction enseignante " Dès maintenant, exigeons-le ensemble. Pour obtenir l'ISAE à 1 200 euros, nous vous proposons d'écrire à la ministre.



Fin novembre, on débat de la maternelle.

Le SNUipp-FSU de Loire-Atlantique organise un stage Maternelle ouvert à l'ensemble de la profession !

Lieu : maison des syndicats à Nantes (parking gratuit), horaires de 9h00 à 16h30, date à confirmer dans l'attente de la réponse de **Mireille Brigaudiot**.



# Actualité nationale



CGT, FSU, Solidaires appellent à une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle le 8 octobre 2015.

**Durant toute cette année, les salarié-es et retraité-es se sont mobilisé-es à plusieurs reprises dans les secteurs professionnels et au plan interprofessionnel pour exprimer leurs attentes, leur exaspération grandissante face à une situation économique et sociale qui ne cesse de se dégrader et pour exiger une autre répartition des richesses qu'ils produisent.**

Ces dernières semaines encore, des mobilisations, souvent unitaires, ont été menées par les salarié-es et les retraité-es, exigeant leur juste dûs, autour de luttes sur les salaires et pensions. Des actions se sont développées pour exiger de travailler mieux et moins, d'améliorer les conditions de travail et de réduire la durée du temps de travail, contre les licenciements, pour exiger aussi la pérennisation et la conquête de nouveaux droits (retraites, protection sociale, garanties collectives), le développement des services publics et la relance industrielle.

Cédant aux pressions des puissances financières, au MEDEF, aux injonctions de Bruxelles, le gouvernement déroule une politique qui remet en cause notre modèle social assis sur l'égalité, la justice et la solidarité.

Accompagnées par une bataille idéologique inédite, des politiques pour l'emploi se traduisent trop souvent par des mesures de régression sociale qui vont impacter tous les salarié-es.

Dans un contexte où les inégalités se creusent et où la précarité se développe, elles réaffirment leur volonté de contribuer au renforcement des mobilisations et à leurs convergences, dans un cadre unitaire le plus large possible.

Dès à présent, elles invitent les salarié-es et retraité-es à amplifier la mobilisation autour d'une plate forme revendicative commune pour :

- Augmenter les salaires, les retraites, les pensions, les minimas sociaux et le point d'indice des fonctionnaires,
- Promouvoir l'égalité salariale femmes / hommes,
- Améliorer les conditions de travail et réduire le temps de travail pour créer des emplois, combattre et réduire le chômage,
- Pérenniser et améliorer les garanties collectives,
- Pérenniser et améliorer la protection sociale, les retraites complémentaires, pour garantir les droits à la santé et à la retraite
- Développer les investissements pour relancer l'activité économique en tenant compte des impératifs écologiques
- Conforter et promouvoir les services publics

**Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires appellent les salarié-es à en débattre pour construire une journée de mobilisation interprofessionnelle le 8 octobre prochain.**

Déclaration d'intention : pour le SNUipp-FSU c'est NON !

Lors du Conseil National des 11 et 12 mars 2014, le SNUipp-FSU a réaffirmé son opposition à la loi du 20 août 2008 instituant un service minimum d'accueil qu'il a combattue dès sa parution.

En conséquence, le SNUipp-FSU appelle la profession à suivre massivement la consigne d'abandon de la procédure de déclaration préalable lors de la journée de grève du 9 avril et s'opposera à toute mesure disciplinaire qui serait prise à l'encontre des agent-es.



